



HAL
open science

Recomposition du paysage sportif d'une ville du Sud : le paradoxe des nouveaux lieux de pratiques sportives à Ouagadougou

Aude Nikiema

► **To cite this version:**

Aude Nikiema. Recomposition du paysage sportif d'une ville du Sud : le paradoxe des nouveaux lieux de pratiques sportives à Ouagadougou. *Projets de paysage: revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 2021, 25, 10.4000/paysage.24567 . hal-04713179

HAL Id: hal-04713179

<https://hal.science/hal-04713179v1>

Submitted on 3 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recomposition du paysage sportif d'une ville du Sud : le paradoxe des nouveaux lieux de pratiques sportives à Ouagadougou

*Recomposing the Sports Landscape in a City of the Global South: The Paradox of
New Sports Venues in Ouagadougou*

Aude Nikiema



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/24567>

DOI : 10.4000/paysage.24567

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences
appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de
Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Aude Nikiema, « Recomposition du paysage sportif d'une ville du Sud : le paradoxe des nouveaux lieux
de pratiques sportives à Ouagadougou », *Projets de paysage* [En ligne], 25 | 2021, mis en ligne le 31
décembre 2021, consulté le 09 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/24567> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.24567>

Ce document a été généré automatiquement le 9 février 2022.



La revue *Projets de paysage* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Recomposition du paysage sportif d'une ville du Sud : le paradoxe des nouveaux lieux de pratiques sportives à Ouagadougou

*Recomposing the Sports Landscape in a City of the Global South: The Paradox of
New Sports Venues in Ouagadougou*

Aude Nikiema

- 1 Les villes changent. Les politiques actuelles d'urbanisme sont portées par la question du développement durable et reposent sur une multiplicité de projets agissant tant sur la mobilité que sur la place du milieu naturel ou l'organisation de l'espace public. Fruit de perpétuels arrangements entre les pratiques et les impacts sur la santé, l'aménagement des centres urbains reposent sur des préoccupations contemporaines marquées par la recherche d'une qualité de vie (Di Marco et Sadoux, 2018). La pratique du sport est assez remarquable de cette double approche urbanistique et sanitaire. Le milieu urbain contribue à son renouvellement influencé à la fois par la quête du bien-être et l'organisation de l'espace.
- 2 Ainsi, depuis quelques décennies, face à la professionnalisation de l'activité sportive, largement dépendante des politiques publiques, se sont développées des pratiques dites libres. Elles se matérialisent par deux caractéristiques majeures, le cadre d'exercice, hors stades ou salles de sport, et l'influence des changements sociétaux (Lefebvre et Roul, 2013). Certaines de ces pratiques font des espaces publics urbains les supports de leur développement (Adamkiewicz, 1995). Les usages sportifs (skateboard, roller, etc.) s'affranchissent des contraintes d'accès à des lieux aménagés en détournant les équipements publics (murets, rampes d'accès, etc.). Ils « traduisent ainsi le renouvellement des perceptions et de l'utilisation des espaces publics » (Escaffre, 2005, p. 2).

- 3 La ville offre une grande diversité d'espaces d'accès libre favorables à des activités physiques qui promeuvent autant le bien-être, la santé que le plaisir de se dépasser. Ces paysages du sport en milieu urbain ne sont pas seulement caractéristiques des villes du Nord. À Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, ces nouveaux sites d'activités s'appuient sur un élément de la morphologie urbaine, la voirie, détourné de sa fonction première. Or, dans un paysage urbain caractérisé par une mobilité axée sur les moyens de déplacement motorisés, ces sites apparaissent en contradiction avec les motivations attendues de la pratique physique régulière.
- 4 Si les nouvelles pratiques sportives constatées à Ouagadougou semblent se calquer sur des modèles de détournement du paysage urbain observés dans les pays du Nord, nous avançons l'hypothèse qu'elles ne se construisent pas selon les mêmes modalités. Ainsi, les qualités techniques ou l'esthétisme paysager (Escaffre, 2005) des sites importent peu dans la fréquentation du lieu. Par ailleurs, le caractère ludique ou la recherche de performance, cités par les travaux de recherche dans d'autres pays, ne constituent pas davantage de facteurs de fréquentation. En s'attachant à la description des paysages sportifs hors des espaces réservés, il s'agit de montrer si les populations sont motivées par des facteurs liés à l'aménagement urbain ou à la sociabilité, très présents dans la construction des villes du Sud. La définition du paysage est celle d'une construction humaine (Gangneux-Kebe, 2019).

« Ce qui compte alors dans l'étude du paysage urbain n'est pas tant l'espace en lui-même, que la façon dont il est perçu, le regard que l'on porte sur lui »
(Ter Minassian, 2007, p. 2).

Le paysage ouagalais est le fruit d'un agencement ordonné (Lazzarotti, 2002) et un espace organisé par des logiques de gestion (Sgard, 2011) dépendantes de modèles d'aménagement calqués sur les villes occidentales¹. À travers le développement des pratiques sportives hors aménagement, il s'agit de montrer que les dynamiques paysagères sont fortement modelées par les relations sociales visibles dans l'espace habité (Niel et Sirost, 2008).

Méthodologie

Cadre d'étude

- 5 L'étude s'est déroulée dans la commune de Ouagadougou. La ville recensait 2 453 496 habitants en 2019 (INSD, 2020). Elle ne cesse de s'étendre d'un point de vue spatial et démographique. Sa superficie est évaluée à 518 km² par la mairie de Ouagadougou en 2018. Elle présente une occupation du territoire dichotomique où l'habitat loti, du centre (figure 1) et des périphéries, s'oppose à l'habitat non loti, construit sans planification, sur les marges.

Figure 1. Paysage urbain des quartiers du centre-ville et de la périphérie



Source : Aude Nikiema 2020 et 2021.

- 6 L'habitat individuel est le type de logement dominant. Le centre-ville, aux quartiers construits en matériaux traditionnels (banco), est peu à peu transformé par les plans d'aménagement qui incluent un réseau de circulation bitumé plus adapté à une circulation dense et des matériaux et styles architecturaux modernes², à l'image des villes contemporaines. Le paysage urbain, surtout dans les quartiers périphériques construits depuis les années 1990, est caractérisé par un réseau viaire dense mais qui reste dominé par les pistes en terre. Dans cette partie de la ville, le bitume est le privilège des quartiers aisés et des grands axes de contournement (circulaire) ou de pénétration des espaces périphériques. La nature est présente de façon ponctuelle, par la présence d'arbres dans les cours des maisons, principalement dans les quartiers centraux, elle diminue en périphérie en raison d'une taille de parcelle moins importante qu'en centre-ville. La nature est également représentée par les zones de maraîchage développées autour des barrages urbains, situés au cœur de la ville, et par le parc urbain Bangr Weogo, d'une superficie de 200 ha (Bondaz, 2011), qui est de moins en moins entretenu.
- 7 La croissance spatiale a pour corollaire le développement de la mobilité. Cette mobilité est dominée par des déplacements individuels. Selon une étude menée par Lourdes Diaz Olvera Didier Plat et Pascal Pochet (2005), la capitale du Burkina Faso est l'une des capitales ouest-africaines où l'on marche le moins. Les aménagements ne sont pas conçus pour faciliter la marche puisque les axes routiers urbains sont rarement accompagnés de trottoirs aménagés. Quand ces trottoirs existent, ils sont rapidement occupés par des activités économiques informelles qui contraignent les déplacements. Par ailleurs, les transports en commun peinent à se développer (Kiettyetta, 2013). Ils sont concurrencés par les deux-roues motorisés, d'où le surnom de Ouagadougou, capitale des deux-roues. L'État a favorisé la production industrielle à l'échelle nationale

de ce moyen de transport dès les années 1980 et, depuis 2003, le secteur est en plein essor à la faveur des importations chinoises de ces véhicules (Khan-Mohammad, 2016). Selon le ministère des Transports, en 2019, le nombre de nouveaux deux-roues motorisés immatriculés dans la capitale représentait 38,7 % de l'ensemble des immatriculations à l'échelle nationale.

- 8 Enfin, sur le plan de la santé, les populations ouagalaises souffrent d'un triple fardeau sanitaire (Rossier, 2019) caractérisé par la présence de maladies transmissibles (paludisme, dengue), non transmissibles mais en expansion et encore mal appréhendées par les services de santé (HTA, diabète) et enfin l'augmentation des morts violentes (décès par accidents de la route) (Nikiema *et al.*, 2017).
- 9 Au Burkina Faso, la politique menée en matière de sport fait la promotion du « sport pour tous ». Ce slogan repose sur des espaces aménagés au sein des structures économiques publiques ou privées³ et des infrastructures sportives de proximité⁴. Selon le dernier annuaire statistique du ministère des Sports en 2018, il existe, à l'échelle du Burkina Faso, 15 913 infrastructures sportives. Elles sont au nombre de 1 364 dans la région Centre, dont une grande partie est située dans la commune de Ouagadougou. Cependant, il s'agit pour 91,4 % de terrains de sport appartenant aux établissements scolaires. Ces équipements sont peu accessibles à la population et souvent vétustes, hormis quelques stades et espaces aménagés ouverts au public. Les licenciés les plus nombreux sont répertoriés dans le football, le karaté et, dans une moindre mesure, le basketball et le handball. Dans la capitale, une trentaine de salles de sport privées ont été ouvertes au cours des dernières années. Elles sont cependant fréquentées par des urbains capables d'assumer les frais d'inscription. Enfin, le parc urbain, situé à proximité du centre-ville, est le lieu de rassemblement des résidents des quartiers riverains, le matin pour la marche et le jogging selon des rythmes variés, notamment en raison des problèmes d'insécurité que l'on peut y rencontrer. Ce site est l'objet de pratiques libres et en extérieur mais, parce qu'il s'agit d'un espace clôturé et disposant d'équipements implantés pour favoriser l'activité sportive, il n'a pas été pris en compte dans les enquêtes.

Méthode d'étude

- 10 L'objet de l'étude est la pratique sportive libre réalisée hors des espaces aménagés à cet effet dans la commune de Ouagadougou. Elle peut se définir par une diversité de sports pratiqués de façon individuelle ou collective, « sur un mode déambulatoire, flexible, libre dans les mouvements et les trajectoires empruntées » (Lefebvre et Roult, 2011, p. 7). La pratique s'affranchit du cadre référentiel traditionnel fondé sur la dimension ludique (Lefebvre et Roult, 2011).
- 11 La méthodologie adoptée repose sur plusieurs étapes. La première a consisté en un géoréférencement des lieux de pratiques sportives collectives hors des sites aménagés à cet effet. La ville a été sillonnée afin de collecter de façon exhaustive les coordonnées géographiques des lieux. Seules les voies bitumées sont concernées ; en effet, il n'existe pas d'usages sportifs des axes en terre en raison de la poussière émise lors des déplacements. Les observations et entretiens ont été réalisés aux heures connues d'occupation des espaces pour les activités physiques (marche, footing). Une fiche d'informations implémentée sur smartphone via la plateforme KoBoCollect a servi de support à la collecte de données descriptives des sites, tant sur le profil de

l'environnement que sur l'importance des participants. Ces derniers ont été dénombrés. Toutefois, ce recensement est incomplet car la fréquentation est variable selon les jours et les heures du matin ou du soir, mais permanente toute la semaine. Le dénombrement vise donc à donner un ordre d'idée sur la fréquentation et reste approximatif puisqu'il a été effectué lors d'un passage unique sur chaque site.

- 12 La deuxième phase de la recherche repose sur une approche quantitative. La base de données géographiques a servi de support pour un choix aléatoire des sites où les pratiquants ont été enquêtés. Ainsi, 154 personnes ont été sollicitées (parmi les 1 067⁵ dénombrées de façon non exhaustive) pour répondre à un ensemble de questions fermées, de façon à disposer d'une base statistique permettant de décrire la fréquence de la présence, les raisons du choix du site, les motivations à pratiquer le sport, le type d'activités, etc. Ce sont 112 hommes et 42 femmes qui se sont prêtés au jeu des questions. Les enquêtes réalisées sur le lieu de la pratique du sport étaient conditionnées par la disponibilité des personnes et leur disposition à répondre. Toutefois, la partition selon le genre reflète le profil de fréquentation des sites où les hommes sont beaucoup plus présents.
- 13 Le questionnaire soumis aux 154 personnes comportait essentiellement des questions fermées. Afin d'approfondir les raisons du choix du site, la motivation à pratiquer l'activité physique et la perception des risques liés au site, des entretiens auprès de 10 personnes, disposées à répondre, ont été réalisés.

« Le recueil de données s'arrête lorsque la lecture du matériel n'apporte plus de nouveaux éléments » (Aubin-Auger et al., 2008).

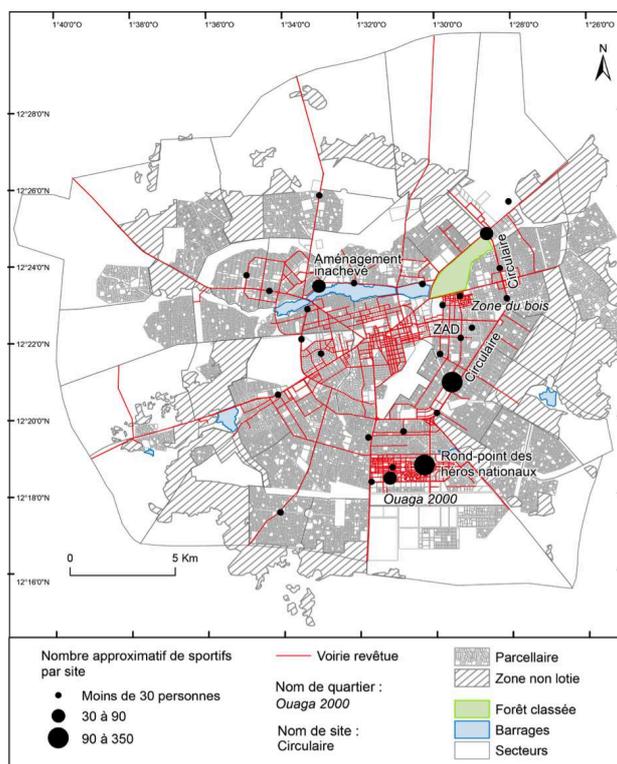
Les grands axes routiers bitumés, des sites privilégiés pour le sport

- 14 À Ouagadougou, comme nombre de villes à travers le monde, des espaces aménagés ont été détournés de leur fonction première par l'usage physique et sportif informel développé par la population. En effet, les équipements urbains encouragent à la pratique sportive et depuis plusieurs années le détournement des sites inspire les décideurs qui placent les équipements sportifs au cœur des projets d'aménagement dans certaines villes (ministère des Sports, 2018 ; IRDS, 2018). Ainsi, les urbanistes agissent de façon à s'adapter par la création d'espaces verts et de sentiers de randonnée urbaine, par le désencombrement des rues ou la piétonnisation (IRDS, 2018). Les espaces de pratique s'inscrivent alors dans des paysages différenciés marqués par la densité du bâti, la minéralité du paysage ou, au contraire, par la prédominance des espaces végétalisés (Escaffre, 2005).
- 15 Or, dans la capitale burkinabè, les lieux informels de pratiques sportives sont observés dans des paysages très spécifiques, ceux de la mobilité. Le linéaire qui structure l'organisation spatiale urbaine donne à voir deux profils, celui de l'artificiel avec les axes bitumés et celui du naturel avec les voies en terre. Bien qu'en faible nombre, puisque les statistiques communales estiment à 20 % les routes bitumées à Ouagadougou (Sinon, 2015), elles n'en sont pas moins attractives. Il s'agit souvent de voies traversantes (2 x 2 voies) comme la circulaire ou de désengorgement. Les axes secondaires bitumés, ayant une fonction de desserte locale, restent spécifiques aux quartiers centraux, les plus anciennement lotis, et aux quartiers périphériques plus récents accueillant des populations au niveau de vie élevé et aux densités

démographiques plus faibles que dans certains quartiers populaires (quartiers Ouaga 2000 et Zone du bois).

- 16 La localisation géographique exhaustive des lieux de pratique sportive hors des espaces aménagés à cet effet a permis d'identifier 28 sites (figure 2). Il est impossible de dater précisément le début de la pratique, mais on peut avancer que dans sa forme actuelle, elle a commencé il y a environ une dizaine d'années.

Figure 2. Répartition des sites de pratiques sportives hors aménagement à Ouagadougou en 2020



Source : Pigeo, enquêtes terrain 2020 – réalisation : Aude Nikiema, INSS/CNRST, 2021.

- 17 L'observation montre que les sites sont tous situés le long des grands axes de déplacement bitumés (terre-pleins centraux de circulaire, ronds-points...). Pour 79,8 %, c'est la voie bitumée, elle-même, qui constitue l'espace de pratique et pour les 20 % restants, le terre-plein ou le trottoir, quand ils existent et sont praticables. Deux sites sont plus attractifs. Il s'agit de la circulaire. Elle contourne le centre et sert à désengorger la ville des camions très nombreux à l'emprunter. Le terre-plein central de cette voie double fait office de piste de sport. Le quartier Ouaga 2000, au sud de la capitale, est l'autre zone très fréquentée pour les activités sportives. Ce quartier, dont la dénomination indique son histoire récente, est la concrétisation d'une politique d'aménagement urbain dont la visée était de créer une nouvelle centralité politique et administrative⁶ afin de rééquilibrer les déplacements orientés vers l'hypercentre. Vitrine de la ville moderne, cet espace bénéficie, contrairement aux autres quartiers de la capitale, d'un réseau routier complètement bitumé. Les larges voies sont parcourues par des flux de véhicules dont le nombre varie selon la fonction de l'axe, desserte locale ou lien avec d'autres quartiers. Le tracé de ce réseau calque ses formes sur les modèles des villes du Nord. Il est composé de nombreux ronds-points dont le plus important accueille le monument des héros nationaux. Ce lieu, d'une large superficie⁷, offre un

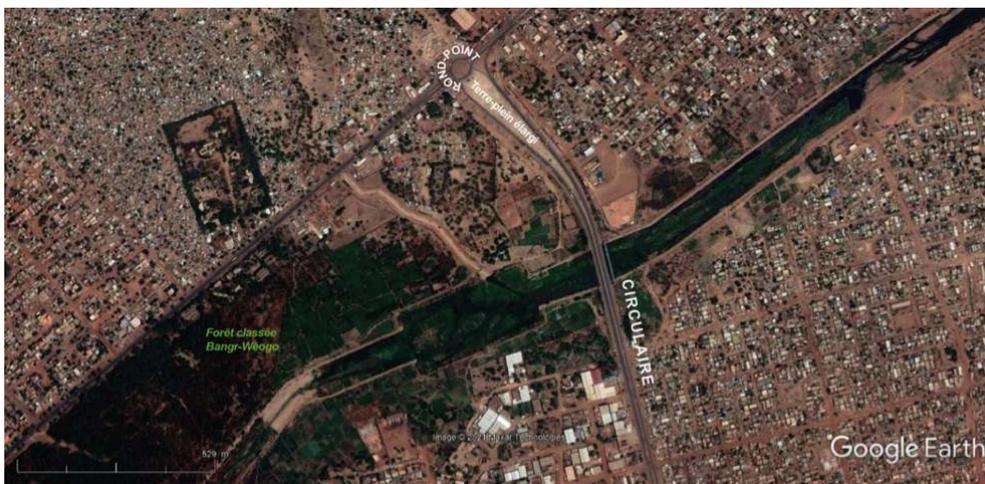
vaste espace vide dans la journée et est occupé le soir pour les activités sportives (figure 3).

Figure 3. Rond-point du monument des héros nationaux



Source : Images Google Earth du 6 mai 2021, photo : Aude Nikiema, 2020.

Figure 4. Circulaire et rond-point



Source : Images Google Earth du 6 mai 2021.

- 18 Certains sites font donc l'objet d'une forte fréquentation, d'autres d'une utilisation plus réduite mais régulière. Hormis un aménagement routier non achevé au nord, l'essentiel des espaces investis est caractérisé par une circulation dense (figure 4).
- 19 Si l'activité sportive hors des lieux aménagés à cet effet ne présente pas d'originalité dans sa forme (Gibout, 2013 ; Escaffre, 2005), son caractère, informel et temporaire, est original. En effet, le paysage support de cette pratique est constitué par les espaces de circulation, en recomposition depuis plusieurs années. En s'inscrivant dans la mondialisation des formes urbaines, les services d'urbanisation tournés vers la modernisation des villes adoptent des schémas d'aménagement auxquels Ouagadougou s'est soumise. Ainsi, les larges boulevards de circulation entourant les quartiers centraux (ceinturés par la circulaire), les importants échangeurs (au nombre de 4) sont

destinés à assurer mobilité, accessibilité des quartiers et développement des activités économiques. La ville présente un profil modernisé par les types et matériaux de construction, par les facilités de déplacement que ces aménagements proposent. Toutefois, ces derniers ne reposent pas sur les normes établies par les modèles externes, comme les plans de déplacement urbain (PDU) (Bouceddour, 2003) associant la piétonisation et le désencombrement des rues afin de « faciliter les mobilités pédestres et l'activité physique des usagers » (ministère des Sports, 2018, p. 5). Il dépend du plan d'appui à la mobilité de Ouagadougou (PAMO) qui répond à des enjeux d'un autre ordre : fluidité des déplacements et désengorgement des voies de circulation. Dans ce paysage de la mobilité marqué par la vitesse, le trottoir, donc le piéton, est quasi absent. Les équipements associés restent sommaires, seul l'éclairage public est présent, l'aménagement paysager est inexistant. Pourtant, chaque jour des individus s'approprient ces espaces de façon temporaire jusqu'à faire concurrence aux véhicules en marchant sur la partie de la voie qui leur est réservée.

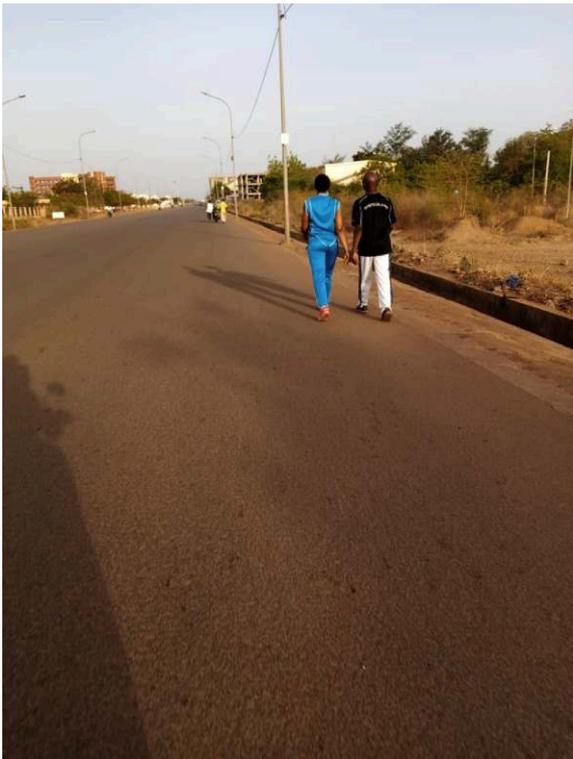
- 20 Ainsi, les lieux investis en fin de journée ou le matin présentent l'autre particularité de ne pas disposer de trottoirs aménagés. Le bitume réservé aux véhicules est systématiquement bordé de terre qui fait office de trottoir. Cela est visible sur les figures 5 et 6, les marcheurs se placent sur l'extrémité de la voie mais évitent la bordure afin de ne pas soulever la poussière lors de leur déplacement. L'absence de signalisation conduit également les piétons à traverser dans des conditions dangereuses (figure 5). La situation devient plus compliquée lorsque les voies traversent des quartiers densément peuplés, car les abords des voies sont souvent encombrés par des panneaux publicitaires, de petits étals ou sont investis par les terrasses des bars le soir. Cet encombrement constitue une contrainte aux déplacements et incite les sportifs à ne pas suivre les règles élémentaires de sécurité routière en marchant sur les voies réservées aux véhicules.

Figure 5. Sportives traversant la voie autour du rond-point des héros nationaux



Source : Kabore Malick, avril 2021.

Figure 6. Sportifs marchant sur la partie de la voie réservée aux véhicules (Ouaga 2000)



Source : Kabore Malick, avril 2021.

21 En outre, alors que dans les villes du Nord, les autorités tentent d'intégrer l'émergence des pratiques sportives autonomes et spontanées dans les plans d'aménagement, elles sont ignorées dans la capitale burkinabè. D'une part, parce qu'au Burkina Faso, la commune n'est pas le premier niveau à partir duquel s'affirme un volontarisme sportif (Roult *et al.*, 2018), l'État ayant longtemps été l'unique pourvoyeur des équipements à Ouagadougou, reflet du fort interventionnisme du pouvoir central dans la construction urbaine (Gouëset, 2009). Ainsi, la politique menée en matière de sport sous la période dite de la Révolution⁸ a largement contribué à équiper la capitale en terrains, notamment dans les établissements scolaires et les services administratifs. Depuis l'adoption de la communalisation intégrale en 2006, un transfert de compétences dans ce domaine vers les communes a été décrété. Cependant, le manque de ressources financières n'a pas permis de mettre en place une dynamique. D'autre part, l'incapacité des autorités à s'adapter aux pratiques des populations contribue, sans doute, à expliquer la dichotomie permanente du paysage urbain. Aux paysages lotis, réfléchis et construits sur des modèles urbanistiques soumis à des principes techniques destinés à répondre aux problématiques contemporaines (gestion des déchets, des espaces inondables, etc.) s'opposent les paysages informels, fruits de pratiques et d'échanges sociaux. L'activité sportive informelle observée à travers le concept de paysage apporte des éléments de compréhension de ce modèle urbain contrasté souvent observé dans les villes africaines. Marie-José Fortin (2001) définit le paysage comme « un produit social issu d'un système territorialisé de représentations culturelles ». À Ouagadougou, le politique compose et aménage le paysage en occultant le fait que celui-ci existe et se justifie aussi « par rapport à la société qui l'a élaboré et qui le vit dans les cadres technologiques et culturels de son système de production » (Bertrand, 1978, p. 250). Ce constat souligne la nécessité de repenser les villes africaines à partir des préoccupations réelles des populations.

« Cette opposition entre informel et formel offre une clé de déchiffrement des paysages urbains africains » (Förster et Ammann, 2018).

La description des activités sportives informelles pourrait permettre de prendre en considération ce que Julie Gangneux-Kebe (2019) nomme « ces paysages vécus et ces systèmes relationnels en ville ». Ces pratiques dessinent d'autres modes de faire la ville loin du mimétisme des modèles urbains africains adoptés par les autorités.

Des pratiquants sportifs d'âge moyen à la recherche d'un bien-être sur les sites non aménagés

- 22 Le footing et la marche sont les activités essentiellement menées sur les sites identifiés. Il s'agit de pratiques spontanées et informelles réalisées par des personnes souvent seules au départ et qui peuvent s'intégrer dans de petits groupes de marcheurs. Ces derniers se forment progressivement mais de façon variable selon les jours et les lieux, en fonction de la disponibilité de chacun. Des activités plus collectives comme la gymnastique avec un coach, ou le roller, restent exceptionnelles. Elles sont observées sur des sites qui disposent d'un espace vaste comme à Ouaga 2000 autour du monument des héros nationaux ou dans la zone d'activités diverses⁹ (ZAD) où la circulation est moins importante.
- 23 Les pratiquants enquêtés le soir ont en moyenne 30 ans et ceux enquêtés le matin ont une moyenne d'âge un peu plus élevée, 42 ans¹⁰. Le niveau d'éducation met en évidence

une faible mixité sociale. Ainsi, la répartition des enquêtés est la suivante : aucun niveau 12,3 % ; primaire 7,1 % ; secondaire 33,8 % et supérieur 46,8 %. La pratique semble surtout le fait de catégories socio-économiques telles que les fonctionnaires et les entrepreneurs. Elle n'est pas en lien avec la recherche d'un site potentiel gratuit. Pour un tiers d'entre eux, les enquêtés sont motivés par des raisons de santé et 51,9 % avancent le souhait de se maintenir en forme ou la volonté de poursuivre une activité menée depuis longtemps.

- 24 Les voies de communication sont par essence des non-lieux, marquées par des fonctions de transit, provisoires et traversées en individualité solitaire (Augé, 1992). L'occupation sportive leur donne une dimension sociale et les inscrit alors dans le paysage, dont la construction est liée au contexte humain (Niel et Sirost, 2008 ; Vieille Marchiset, 2007). Les deux facteurs d'attraction pour la population sont la présence de nombreuses personnes (62,3 %) et les vastes espaces (50,6 %).

« J'aime pratiquer le sport ici parce que le cadre est propice, il y a beaucoup de monde » (un enquêté, électricien, 36 ans).

« Avant que je ne commence, je voyais des personnes faire le sport ici et lorsqu'on m'a conseillé de pratiquer le sport, j'ai pensé immédiatement à cet endroit » (une enquêtée, gérante de restaurant, 49 ans).

La présence de nombreux pratiquants assure une forme de sécurité, renforcée par l'éclairage public qui accompagne généralement ces aménagements. Mais c'est également un type d'ambiance qui incite à se retrouver et encourage à la pratique régulière de l'activité physique. Si l'on considère la cidadinité comme « une relation dynamique entre un acteur individuel (individuel au premier chef mais aussi collectif) et l'objet urbain » (Berry-Chikhaoui, 2009), l'appropriation des sites par les sportifs peut être analysée de ce point de vue. Elle génère de nouvelles formes de sociabilité qui sans être élitistes sont marquées par un profil particulier de personnes puisque les enquêtes ont montré une forte part de population ayant un niveau d'instruction supérieur, caractéristique souvent associée à une catégorie socioprofessionnelle au revenu plus élevé que la moyenne. Cette sociabilité participe à mieux intégrer le quartier de Ouaga 2000 à la ville. Ce dernier est le lieu de résidence de l'élite ouagalaise, caractérisé par un niveau de vie élevé (Boyer et Delaunay, 2017 ; Bandaogo, 2015) et représentatif du clivage ville riche/ville pauvre. Ce quartier récent a tardé à être investi. Les grandes parcelles sont longtemps restées vides, de même que les rues pourtant bitumées, ce qui contraste en tout point avec le reste de la capitale. Par ailleurs, la faiblesse du nombre d'équipements commerciaux a marqué également ce quartier. Puis une « nouvelle classe aisée s'est installée dans un décor luxueux », elle regroupe « l'élite politique et les fonctionnaires internationaux répondant à un train de vie qui contraste avec celui du citoyen lambda » (Bandaogo, 2015, p. 46) La présence d'activités sportives dans les rues et sur le principal rond-point témoigne non seulement d'une forme de développement de la sociabilité dans ce quartier mais aussi de sa capacité d'attraction hors de sa fonction résidentielle, un phénomène très récent et confirmé par l'origine des pratiquants qui résident pour un grand nombre hors de la zone. Il s'agit moins pour les pratiquants de participer à des performances physiques que de rechercher une forme de bien-être. Cette quête contribue ainsi à définir les nouveaux paysages du sport en milieu urbain au Burkina Faso, en accord avec la définition de Frédéric Pousin (2007, p. 16) qui relève que la conception du paysage urbain répond à des fonctions « d'animation, milieu propre à favoriser toutes les occasions de rencontre, de détente et de récréation ».

- 25 La proximité avec le domicile ne semble pas une priorité, seulement 38,9 % avancent cette raison de fréquenter les sites. En effet, 16,2 % résident dans un rayon situé à moins de 1 km du lieu choisi, 41,5 % sont entre 1 et 3 km et 42,2 % habitent à plus de 3 km. D'un point de vue pratique, les enquêtés expliquent que marcher sur la route bitumée est plus facile (37 %) et permet d'éviter la poussière¹¹ (34,4 %). La présence de ce qui est décrit comme de vastes espaces (c'est-à-dire les ronds-points) et l'absence de contrainte de temps (on peut s'y rendre à toute heure et tous les jours de la semaine) offrent une forme de liberté que ne peuvent satisfaire les salles ou les terrains de sport soumis à des heures d'ouverture. Le risque accidentogène est présent mais n'empêche pas les personnes d'occuper l'axe de circulation des véhicules. À la question « quels sont les deux principaux inconvénients à la pratique d'une activité physique sur ces sites », les accidents ont été évoqués par 91,5 % des personnes interrogées et la pollution par 57,1 %. Si 80 % des pratiquants s'accordent à dire que les espaces choisis pour l'activité sportive peuvent être dangereux, ils déclarent faire attention, et ce, même si 24,6 % ont été témoins ou informés d'un accident impliquant une personne sur le site. Par ailleurs, 73,4 % trouvent l'air pollué mais continuent de fréquenter ces espaces. Le paysage routier urbain qui devrait être consacré à la circulation des véhicules fait donc l'objet d'un usage autre : celui-ci génère une cohabitation dangereuse, celle des véhicules avec des usagers vulnérables, les piétons. Cela est particulièrement observable autour du rond-point des héros nationaux. Ces sites forment alors les nouveaux paysages de l'insécurité. Une étude menée à Ouagadougou montre que 94 % des conducteurs ne s'arrêtent pas aux passages piétons (Amakoé, 2002), ce qui confirme le risque potentiel encouru lorsque les sportifs se déplacent sur la voie bitumée parmi les véhicules en circulation.
- 26 C'est la dimension vécue, déjà observée dans les travaux d'Aurélien Niel et d'Olivier Sirost (2008) ou ceux de Delphine Minchella et Thomas Sorreda (2020), qui permet de comprendre comment les sportifs appréhendent le paysage. Ces auteurs montrent comment, sous l'action de l'homme, l'environnement se modifie et, avec lui, change le regard et le ressenti des individus. Ainsi, les axes routiers, considérés comme des espaces exclusifs dédiés aux véhicules, sont désormais appréciés pour leurs atouts pratiques en matière de déplacement (lieux exempts de poussière contrairement aux pistes et parmi les rares sites urbains bénéficiant de l'éclairage public). Pouvoir marcher en ligne ou sans interruption est un autre critère évoqué par les pratiquants.
- « Ici je peux parcourir une longue distance sans problème, si je fais deux ou trois fois le grand tour du rond-point, ça me suffit. En plus il n'y a pas de poussière » (un enquêté, commerçant, 47 ans).
- 27 Cela met en évidence l'importance du rôle humain dans la construction du paysage (Niel et Sirost, 2008), renforcée par les pratiques sociales d'appropriation. Ici, les sportifs n'hésitent pas à se mettre en concurrence avec les véhicules, pourtant destinataires des aménagements routiers. Le paysage urbain trouve de nouvelles attributions qui restent toutefois dépendantes de l'intérêt que lui portent les populations exerçant des pratiques sportives et donc aléatoires en l'absence d'un investissement des autorités communales.

Conclusion

- 28 Ouagadougou dispose d'une offre sportive dont les équipements vont des structures classiques (stades, terrains de football, etc.) aux salles disposant de matériel adapté. Toutefois, depuis une décennie, de nouvelles pratiques sont observées sur des sites inhabituels. En effet, le long des axes de circulation bitumés, structurant le paysage urbain, il est possible de repérer très tôt le matin et en fin de soirée, jusqu'à des heures parfois avancées dans la nuit, des personnes pratiquant la marche rapide, le jogging, voire des cours de gymnastique sur certains sites offrant une large superficie, comme les ronds-points.
- 29 Ces nouvelles pratiques contribuent à recomposer les paysages du sport en milieu urbain. Elles sont le reflet de l'appropriation de l'espace public en Afrique et de la construction urbaine partagée entre le formel (les aménagements diligentés par les pouvoirs publics) et l'informel (les usages des habitants). Ces sites présentent un profil paradoxal car ils ne correspondent pas aux paysages, habituellement observés dans les pays du Nord, associés aux activités sportives menées en extérieur. En effet, l'absence de trottoirs oblige les pratiquants à se déplacer sur les voies réservées aux véhicules. Malgré la pollution et la dangerosité, ces sites sont attractifs pour un certain nombre de personnes qui, tout en connaissant les risques accidentogènes potentiels, les ignorent. Ces nouvelles pratiques mettent en évidence la dichotomie des paysages urbains africains entre modernité développée par les politiques urbaines et espaces recomposés par les adaptations locales souvent non conformes à la planification. À une échelle plus fine, ces nouveaux paysages de pratiques sportives sont considérés (au sens d'avoir de la valeur) par les usagers pour leurs aspects pratiques : éclairés, bitumés, donc loin de la poussière émise par la majorité des voies en terre de la capitale, et surtout espaces de sociabilité. Le caractère social du paysage assure sa reproduction et son maintien dans le temps.

BIBLIOGRAPHIE

- Adamkiewicz, E., « Les usages sportifs des espaces publics urbains », dans Augustin, J.-P. et , J.-P. (dir.), *Sport, Relations sociales et Action collective*, Pessac, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, p. 513-514.
- Amakoé, P.A., « La protection des usagers vulnérables de la circulation dans les villes africaines : étude de cas des points noirs piétons à Ouagadougou », dans Godard, X. et Fatonzoun, I. (dir.), *Urban mobility for all/La mobilité urbaine pour tous*, Londres, CRC Press / Balkema, 2002.
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M., Imbert, P., Letrillart, L., « Introduction à la recherche qualitative », *Exercer*, n° 84, Paris, Groupe de recherche universitaire qualitative médicale francophone, 2008, p. 142-145.
- Augé, M., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XXI^e siècle », 1992.

- Bandaogo, Z., « “Ouaga 2000” : sa naissance, ses habitants et ses détracteurs (1996 à nos jours) », *Encyclo. Revue de l'École doctorale ED 382*, Paris, n° 6, 2015, p. 35-51.
- Berry-Chikhaoui, I., « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 18, 2009, p. 9-20, mis en ligne en février 2012, URL : <http://journals.openedition.org/emam/175>; DOI : <https://doi.org/10.4000/emam.175>
- Bertrand, G., « Le paysage entre la Nature et la Société », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 49, 1978, p. 239-258.
- Bondaz, J., « Parcs urbains et patrimoine naturel en Afrique de l'Ouest. De la période coloniale au cinquantenaire des Indépendances », *Géographie et Cultures*, n° 79, 2011, p. 67-87.
- Bouceddour, S., « PDU et sécurité routière. L'insécurité routière des véhicules de transport de marchandises », rapport final de convention INRETS/DSCR, étude n° 11, Paris, 2003, p. 84.
- Boyer, F., Delaunay, D., « Se déplacer dans Ouagadougou au quotidien, moyens, contraintes et pratiques de la mobilité », *Monographies Nord-Sud*, n° 6, 2017, p. 77.
- Diaz Olvera, L., Plat, D., Pochet, P., « La ville hors de portée ? Marche à pied, accès aux services et ségrégation spatiale en Afrique subsaharienne », *Espace, Populations et Sociétés*, 2005/1, p. 145-161, mis en ligne en octobre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/eps/2771>; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.2771>.
- Di Marco, C., Sadoux, S., « Healthy new towns. Représenter et vendre la ville santé en Grand-Bretagne », Rouen, CIST Représenter les territoires/Representing territories, 2018, p. 288-292.
- Dubreuil, M., Gueymard, S., Nikolova, T., « Créer les conditions d'un urbanisme favorable à la santé », *Les Cahiers*, n° 170-171, 2014, p. 7-8.
- Escaffre, F., « Espaces publics et pratiques ludo-sportives à Toulouse : l'émergence d'une urbanité sportive ? », thèse de géographie, université Toulouse le Mirail – Toulouse II, 2005.
- Förster, T., Ammann, C., « Les villes africaines et le casse-tête du développement », *International Development Policy*, n° 10, 2018, mis en ligne en février 2020, URL : <http://journals.openedition.org/poldev/3352>; DOI : <https://doi.org/10.4000/poldev.3352>
- Fortin, M.-J., « Le paysage comme lieu d'expression de l'identité rurale : le cas de la communauté de Petit-Saguenay », mémoire, université du Québec, 2001, 166 p.
- Gabriel, M.-C., « Quand les frondeurs deviennent des héros nationaux. La renaissance du Monument des héros nationaux à Ouagadougou (Burkina Faso) à l'issue de l'insurrection populaire de 2014 », *Cahiers d'études africaines*, n° 227, 2017, p. 691-718, mis en ligne en septembre 2019, URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/20869>; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.20869>
- Gangneux-Kebe, J., « De la production paysagère à la formation des paysages vécus à Conakry (Guinée) », *Projets de paysage*, n° 21, décembre 2019, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/2101>; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.2101>.
- Gibout, C., « Territorialités des sports urbains et construction de l'espace public » dans Lefebvre, S., Roullet, R. et Augstin, J.-P. (dir.), *Les Nouvelles Territorialités du sport dans la ville*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 67-80.
- Gouëset, V., « Développement urbain et mobilités à Ouagadougou : le rôle des politiques publiques », dans Boyer, F. et Delaunay, D. (dir.), « Ouaga 2009. Peuplement de Ouagadougou et développement urbain », rapport provisoire, Paris, IRD, 2009.

- IRDS, « Aménagement, cadre de vie et pratique de l'activité physique et sportive. De nouveaux défis pour la santé des Franciliens », ARS IdF, 2018, p. 60
- Khan-Mohammad, G., « Les motos chinoises au Burkina Faso : une affaire d'État. Nouveaux itinéraires d'accumulation marchands transnationaux et gestion de l'extraversion », thèse, université de Lausanne, 2016, 632 p.
- Kiettyetta, J.-Y., « L'évolution du système de transport collectif urbain à Ouagadougou », thèse de géographie, université de Paris VIII, 2013.
- Lazzarotti, O., « Le paysage, une fixation ? » *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 129, 2002, p. 299-322
- Lefebvre, S. et Roul, R., « Le sport comme élément d'affirmation identitaire des espaces urbains », dans Lefebvre, S., Roul, R. et Augustin, J.-P. (dir.) *Les Nouvelles Territorialités du sport dans la ville*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013.
- Minchella D. et Sorreda, T., « Défaire le lieu : le "non-lieu" comme pratique de résistance organisationnelle », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, n° 65, 2020, p. 91-106.
- Ministère des Sports, « La valorisation du sport dans les espaces urbains métropolitains », *SportEco*, note d'analyse n° 13, 2018, 9 p.
- Niel, A. et Sirost, O., « Pratiques sportives et mises en paysage (Alpes, Calanques marseillaises) », *Études rurales*, n° 181, 2008, p. 181-202, mis en ligne en janvier 2010, URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8725>; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8725>
- Nikiema, A., Bonnet, E., Sidbega, S. et Ridde, V., « Les accidents de la route à Ouagadougou, un révélateur de la gestion urbaine », *Lien social et Politiques*, n° 78, 2017, p. 89-111.
- Pousin F., « Du townscape au « paysage urbain », circulation d'un modèle rhétorique mobilisateur », *Strates*, n° 13, 2007, p. 30, mis en ligne en novembre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/strates/5003>; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.5003>
- Rossier, C., « Introduction générale », dans Rossier, C., Soura, A B. et Duthé, G. (dir.), *Inégalités de santé à Ouagadougou*, Paris, INED, 2019, p. 11-36, URL : <https://books.openedition.org/ined/12284>
- Roul, R., Machemehi, C. et Gaudette, M., « 40 ans de la revue *Loisir et Société* : revue systématique des articles publiés sur le sport de ville », *Loisir et Société/Society and Leisure*, n° 40, 2018.
- Sgard, A., « Le partage du paysage », HDR Géographie, université de Grenoble, 2011.
- Sinon, A., « Étude de hiérarchisation des voies urbaines et amélioration de la sécurité routière dans la ville de Ouagadougou », mémoire, Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement, 2005, 91 p.
- Ter Minassian, H., « Le paysage de la gentrification à Barcelone », *Strates*, n° 13, 2007, p. 19, mis en ligne en novembre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/strates/6312> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.6312>
- Vieille Marchiset, G., « La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. Enjeux politiques et liens sociaux en question », *L'Homme & la Société*, n° 165-166, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 141-159.

NOTES

1. Il existe un jumelage avec la communauté urbaine de Lyon qui est très dynamique et collabore à l'élaboration et à la mise en place de documents d'urbanisme, comme le plan d'occupation des sols (POS).
2. L'opposition de l'habitat entre la ville lotie et la ville non lotie repose sur l'organisation spatiale des habitations et les matériaux utilisés pour les constructions. La ville lotie est organisée selon un plan orthogonal et les habitations sont construites en parpaing de ciment. La ville non lotie est caractérisée par des voies sinueuses qui assurent la desserte des habitations construites en banco (mélange de terre et de paille) sur de plus petites parcelles que celles observées dans la partie aménagée de la ville.
3. Il s'agit d'espaces délimités et équipés pour permettre des sports collectifs comme le volleyball ou le football le plus souvent.
4. Il s'agit d'espaces vides, non aménagés, situés au cœur des lotissements. Ils peuvent être délimités par un mur d'enceinte et disposer d'équipements comme un espace cimenté pour les activités physiques collectives (basketball) ou les cours d'arts martiaux. Ils sont en accès libre.
5. Pour information, selon le rapport annuel du ministère des Sports et des Loisirs de 2018, le nombre de sportifs licenciés en basketball et en handball était équivalent. Ils sont 5 000 dans le football.
6. Ouaga 2000 accueille la présidence, autrefois située au cœur de la ville. Les administrations y ont été progressivement déplacées, ainsi que certaines ambassades. Construit à l'écart de la ville lotie, l'architecture a privilégié des constructions de haut standing. Ce quartier est occupé par une population relativement aisée au regard du niveau de vie moyen ouagalais.
7. De plus d'un kilomètre de diamètre (Gabriel, 2017).
8. Sous la Révolution conduite par Thomas Sankara de 1983 à 1987, le Conseil national de la révolution (CNR) fit du sport un élément de sa politique mobilisatrice. Ainsi, dans chaque secteur, unité de découpage administratif de la ville, les Comités de la révolution (CDR) avaient la responsabilité d'aménager des espaces pour qu'ils puissent servir de terrains de sport. Par ailleurs, le jeudi après-midi était consacré à l'exercice sportif obligatoire.
9. Cette zone est essentiellement occupée par des activités commerciales. Il s'agit de grandes parcelles qui accueillent des entrepôts ou des sièges d'entreprises. Les voies sont empruntées principalement par les camions, les véhicules légers et les deux-roues motorisés sont peu présents et empruntent souvent les voies qui traversent la ZAD avec l'objectif d'éviter les embouteillages sur l'axe principal qui longe la zone.
10. Cette moyenne reste indicative compte tenu du faible nombre de pratiquants sportifs qui ont accepté de participer aux enquêtes le matin.
11. La poussière est une composante importante de la vie quotidienne des Ouagalais. La sécheresse du climat et un faible pourcentage de voies bitumées engendrent la mise en suspension de particules de terre lors des déplacements de l'importante population. Le phénomène est particulièrement visible à partir de novembre jusqu'en janvier, des mois froids qui conduisent à une inversion thermique le matin et à la présence d'une chape de poussière au-dessus de la ville. Le phénomène est également observé lorsque souffle le vent d'Harmattan. Les piétons cherchent donc en permanence à éviter les espaces qui occasionneraient le soulèvement de la poussière.

RÉSUMÉS

Le réseau viaire est un élément fondateur de la construction du paysage urbain. Dans les pays du Nord, il fait l'objet d'un réaménagement paysager, par les politiques urbaines, destiné à en diminuer les externalités négatives. Alors que la construction des villes du Sud repose sur une appropriation des logiques des documents d'urbanisme tels que pensés par les pays occidentaux, comment les pratiques sportives spontanées s'insèrent-elles dans le paysage ? Pour répondre à ce questionnement, les lieux de pratiques ont été géolocalisés à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, des enquêtes menées auprès de 154 sportifs dont 10 ont été approfondies par des entretiens. Dans cette ville, ces activités investissent de façon informelle des sites urbains non aménagés pour le sport. La pratique n'est pas en soi spécifique, mais son exploration à travers la notion de paysage permet de mettre en évidence une particularité : celle d'être située le long des axes routiers. Sans intérêt paysager, ils attirent pourtant. Leurs inconvénients (risque d'accident, pollution), bien que perçus par les pratiquants, ne constituent pas un obstacle à leur fréquentation. La perception positive de ces espaces vécus repose sur leurs atouts matériels (accessibilité, revêtement, éclairage) et sociaux (fréquentation/sociabilité).

The road network is a founding element in the construction of the urban landscape. In Northern countries, it is the object of a reorganisation of the landscape based on urban policies intended to reduce the negative external impacts of such a reorganisation. Whereas the construction of cities in the South is based on an appropriation of the logic of urban planning documents as conceived by Western countries, how does the spontaneous emergence of sporting practices fit into the landscape? To answer this question, places where sports are practised were geolocated in Ouagadougou, the capital of Burkina Faso, and surveys were carried out with 154 sportsmen and women, 10 of whom were interviewed in depth. In this city, these activities take place informally on urban sites that are not equipped for sports. There is no specific practice, but the study of the subject based on the notion of the landscape has revealed a particularity which is that sports are practised along roadsides. Of no interest as landscapes, these areas nevertheless attract people. Their disadvantages, such as accident risks and pollution, although perceived by the users, are not an obstacle to their use. The positive perception of these spaces is based on their material advantages, such as accessibility, surfacing and lighting, and their social advantages in terms of frequentation and social interaction.

INDEX

Keywords : sport, city, health risks, appropriation of space, Ouagadougou

Mots-clés : sport, ville, risques sanitaires, appropriation de l'espace, Ouagadougou

AUTEUR

AUDE NIKIEMA

Aude Nikiema est géographe, maîtresse de recherche, Institut des sciences des sociétés (INSS/CNRST) à Ouagadougou, IRL 3189 ESS Burkina Faso. Ses domaines de recherche concernent la santé en milieu urbain et sécurité routière.

nikiaude[at]yahoo[dot]fr